



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

29 Septembre 2015

Les affaires politiques se trouvent au centre de l'actualité de la presse de ce jour. En ce sens que la sortie de la date des sénatoriales et le processus d'adoption du projet de loi de la nouvelle CENI ont été traité par tous les journaux parus aujourd'hui. En marge de cela les événements survenus dans le Sud faisant état d'un échange de tirs entre les dahalo et les forces de l'ordre ayant effectué un ratissage dans la région d'Ankazoabo Sud ont également retenu l'attention.

Politique

LA DATE DES SENATORIALES ENFIN FIXEE

Le conseil du gouvernement extraordinaire tenu à Mahazoarivo hier a tranché pour la tenue des sénatoriales à la date du 28 décembre prochain. Le ministre de l'Intérieur Mahafaly Olivier Solonandrasana ayant annoncé la nouvelle au micro de la télévision nationale laisse entendre que les circonstances indiquent que ces élections doivent se tenir incessamment. Cette date tombe d'ailleurs dans la période des quatre-vingt-dix jours exigés par le code électoral. Aussi, malgré la date des partielles des communales qui n'est toujours pas fixée, le gouvernement entend continuer à œuvrer pour la mise en place des institutions prévues par la constitution. (**L'Express de Madagascar p.4, Les Nouvelles p.3, Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.3, La Vérité p.3**)

- **Les Nouvelles** annonce en clair que ni le budget ni l'organisation de ces élections n'ont été discutés pour l'heure. En outre le nombre de grands électeurs devant élire les 2/3 des sénateurs reste également à déterminer (**p.3**)
- L'éditorial de **L'Express de Madagascar** critique ces récentes décisions publiées par le ministère de l'Intérieur. Un collège électoral incomplet ne dérange pas les dirigeants, qui plus est le Conseil d'Etat, révolte la journaliste qui argue que l'omission d'électeurs pour raison « x » de la liste électorale a toujours été le fort des autorités. Par ailleurs, l'annonce du ministre de l'intérieur selon laquelle les membres sortants des communes pourront voter à la place des élus en attendant la réalisation des partielles scandalise au plus haut point. Aussi la journaliste commente que le ministre n'en n'est pas à sa première fois dans le remplacement des électeurs omis par des personnes sensées ne plus disposer d'aucun droit de vote. (**p.5**). **Les Nouvelles** affiche une opinion qui laisse également entendre que l'organisation de ces élections est entachée d'une certaine précipitation de l'Etat alors que plusieurs questions restent encore en suspens. Aussi en rapportant l'avis de l'ancien membre du CES, Herilaza Imbiki qui a indiqué que les élections communales partielles devraient être achevées avant d'organiser les sénatoriales. (**Les Nouvelles p.3**)
- **Agressif, Madagascar Matin** accuse un forçage de la part des dirigeants actuels qui n'ont pas tiré de leçon des dernières élections achevées sur fond de tension et de discorde. (**p.2**) Un avis partagé par **La Gazette de la Grande Ile** qui accuse le gouvernement de n'avoir pas pris en compte le fait que le calendrier électoral aurait dû être proposé par la nouvelle CENI dont la création est en cours d'examen à l'Assemblée nationale. (**p.5**)

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LA CENI A L'ORDRE DU JOUR

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



L'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale va débiter ce jour pour une durée de douze jours. A l'ordre du jour l'examen et l'adoption du projet de Loi sur la mise en place de la nouvelle structure chargée des élections. (**Midi Madagasikara p.3, Les Nouvelles p.2, La Vérité p.3, Tia Tanindrazana p.2, Takoritsika p.3**) **Midi Madagasikara** informe que le Président de la République a rencontré samedi dernier des membres du Gouvernement et cinq députés. Rencontre au cours de laquelle un deal visant entre autre à la mise en place d'une majorité présidentielle et à faire adopter la Loi de Finance rectificative lors de la prochaine session ordinaire aurait été passé. (**Midi Madagasikara p.3, L'Express de Madagascar p.5**) Parmi les parlementaires s'étant entretenu avec l'homme fort du pays figure la coordinatrice nationale du MAPAR Christine Razanamahasoa apprenant dans **Tia Tanindrazana** qui ne manque pas d'interpréter la nouvelle comme une trahison de la députée envers Andry Rajoelina. (**Tia Tanindrazana p.3**)

- **Les Nouvelles** a pour sa part tenu à faire un travail de comparaison entre le texte sur la nouvelle CENI proposée par le gouvernement et celle élaborée par les six groupements parlementaires à savoir : Le VPM/MMM, le Hiaraka isika, le parti vert Hasin'i Madagasikara, l'ARD Avana et le MAPAR. Le projet soumis par ces derniers, composé de 77 articles diffère sur tous les points notamment sur la composition, l'effectif du texte proposé par le gouvernement. Une seule similarité est à noter, selon le journal qui rapporte que les deux parties sont d'accord sur la mise en place d'une formation permanente et non permanente. Et les politiciens pourraient faire partie des membres non permanents. (**p.2**)
- **La Vérité** voit dans cette ouverture de la session extraordinaire au parlement l'occasion de découvrir si le nombre de 90 députés signataires du mémorandum de stabilité avancé par le Président de la République existe réellement. (**p.3**) **L'Observateur** parle carrément d'une épreuve de vérité pour le Chef de l'Etat. (**L'Observateur p.2**)

IRR II : DES MESURES D'AMELIORATION POUR LE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation des IRR auprès de chaque ministère a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la présidence de la République. Aussi, en vue d'un perfectionnement méthodologique et organisationnel des prochaines phases, le secrétariat Général de la Présidence a organisé des journées bloquées à Toamasina la semaine dernière. (**Les Nouvelles p.2**)

Processus électoral

CONTENTIEUX ELECTORAUX : DERNIER DELAI CE JOUR

Le délai de réception des derniers dossiers de pourvoi en cassation des candidats non-satisfaits des décisions des tribunaux administratifs expire ce jour. Certains candidats n'ont toujours pas eu notification des décisions fait remarquer le journal **Les Nouvelles** ce qui constitue pour eux une pénalisation. En effet, le commissaire général de la Loi, Benjamin Razafimandimby a été clair sur le fait que « seuls les candidats notifiés peuvent pourvoir en cassation auprès du Conseil d'Etat ». Enfin le journal insiste que ce délai de 15 jours ne devrait courir qu'à partir de la notification de la décision (**Les Nouvelles p.3**)

AVENEMENT DE LALAO RAVALOMANANA A LA CUA : INQUIETUDE AUPRES DE CERTAINS GROUPES D'INTERET FINANCIER

De l'avis de **Takoritsika**, l'ancienne première dame aujourd'hui élue maire de la ville des milles fait déjà trembler certains opérateurs locaux qui ont accaparé de grandes étendues de terres pour leurs projets immobiliers ou autres affaires au détriment de pauvres tananariviens dans plusieurs quartiers.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



En effet Marc Ravalomanana a été ferme dans ses propos invitant les étrangers qui oppriment les Malgaches à faire leur valise. La crainte de ces opérateurs se précise alors que Lalao Ravalomanana a déjà effectué une descente du côté de marais Masay qui fait l'objet de ces remblayages sauvages (Takoritsika p.3)

Economie et société

ABOUTISSEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE : LES PREMIERES NEGOCIATIONS LANCEES

Après son adoption en conseil de gouvernement, la zone économique spéciale fait désormais l'objet de projets pour son aboutissement. A rappeler que cette zone, caractérisée par ses dimensions plus vastes que celle d'une zone franche permettra à ses occupants de bénéficier de certains avantages fiscaux et de terrains de grande superficie. Aussi, c'est dans la perspective de trouver la meilleure manière de collaborer dans le cadre de cette ZES que le nouvel ambassadeur Mauricien est venu rendre visite au Premier ministre au palais de Mahazoarivo. (L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar Laza p.4, La Gazette de la Grande Ile p.2)

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS : LE PAPI FINANCE PAR LA BAD

La BAD (Banque Africaine pour le Développement) a octroyé un financement de 10.95 Millions de dollars à l'Etat malgache pour soutenir les activités de promotion des investissements. A cet effet, un accord a été signé au ministère des Finances et du Budget hier. S'étalant sur 3 ans et demi l'objectif du projet est de créer des emplois. (L'Express de Madagascar p.7, Les Nouvelles p.14 ; Madagascar Laza p.9, L'Observateur p.4)

- *Deux raisons majeures ayant conditionné le financement du projet par la BAD sont exposées de manière approfondie dans **La Gazette de la Grande Ile**. Elles se rapportent en l'occurrence à la volonté de la Banque à accompagner les nouvelles autorités malgaches à faire face aux séquelles laissées par la crise politique et notamment au déficit en infrastructure et au soutien accordé par la BAD à Madagascar à travers l'amélioration de la gestion des finances publiques et du contrôle interne et externe. (p.9)*
- ***L'Express de Madagascar** apporte une explication sur les raisons défavorables à l'épanouissement du climat des investissements dans le pays en relayant les propos du représentant résident de la BAD, Abdelkerim Bendjebbour. Ce dernier éclaire sur le fait que l'incertitude suscitée par l'environnement des affaires n'encourage en rien la venue des investisseurs. Des avis similaires se sont fait entendre lors du cocktail dinatoire annuel de l'association AMCHAM ou chambre de commerce américaine Madagascar. C'est un climat économique morose dû à la pénurie des devises, à la dépréciation de l'ariary et aux multiples tentatives de déchéances du Chef de l'Etat qui prévaut dans le pays s'exprime le Président de l'association citée plus tôt. (L'Express de Madagascar p.5 ; p.7)*
- ***Les Nouvelles** explique plutôt que le ministère des Finances et du Budget prend les opérateurs du secteur privé au dépourvu en mettant en vigueur le décret du 7 Août dernier, sans consultation préalable des premiers concernés. Ce décret stipule que « tout exportateur et prestataire de service régis par le droit commun doivent céder 100% de leurs recettes d'exportation. La cession doit être effectuée sur le marché des changes dès rapatriement sans excéder un délai de 30 jours. » Une démarche qui occasionne des dépenses supplémentaires*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



aux opérateurs et qui risquerait d'encourager le secteur privé à quitter les plateformes de dialogue avec l'Etat, se plaignent les opérateurs. (p.14)

MADAGASCAR : CHUTE DE 42 % DU PIB DEPUIS 1960

La Gazette de la Grande île met dans sa une que le PIB par habitant à Madagascar a chuté de 42 % depuis 1960. Mauvaise gouvernance, généralisation de la corruption et manque de volonté politique pour lutter contre le trafic de ressources naturelles en sont la cause soutien le journal. Et de critiquer que « le pouvoir en place ne déroge pas à la règle inique qui enrichit la classe dirigeante et appauvrit la masse. Ce qui fait que 92% des Malgaches vivent avec l'équivalent de 2 dollars par jour soit moins de 6000 Ar par jour. » (p.3)

BOIS DE ROSES DEUX COMPLICES INCARCERES A ANTANIMORA

Bekasy Johnfrince et deux de ses complices dont un Malgache et un Chinois ont été déférés à la cour pénale anti-corruption pour répondre à trois chefs d'accusation à savoir corruption passive et active, transport illicite de bois de rose et blanchiment de capitaux. Après avoir été auditionnés plusieurs heures, les accusés sont donc finalement mis sous mandat de dépôt et provisoirement détenus à la maison centrale d'Antanimora. (Midi Madagasikara p.14 ; L'Express de Madagascar p.3. Madagascar Laza p.2, Les Nouvelles p.2, Tia Tanindrazana p.2)

- *Les natifs de Diégo Suarez se sont insurgés contre l'incarcération de Bekasy. A l'issue de leur réunion qui s'est tenue ce week-end, les membres de ce groupement accusent un deux poids deux mesure dans la mesure où seulement le nom de l'un des leurs est cité partout comme si il était le seul cité dans cette affaire. (Midi Madagasikara p.14 ; L'Express de Madagascar p.3, La Gazette de la Grande Ile p.12, La Vérité p.2 et L'Observateur p.2)*
- *La Vérité a choisi de mettre dans sa Une une photo d'illustration montrant que le dénommé Bekasy est membre du parti HVM (tee-shirt et casquette à l'effigie du parti) puisqu'il partage l'affiche électorale avec le député élu de Sambava Zoky Vonjy. (p.1)*

ANKAZOABO SUD : LES DAHALO ONT DE NOUVEAU FAIT PARLER LA POUDRE

Les agents de l'opération Fahalemana ont été une fois de plus la cible des dahalo. En effet, dans la matinée du 25 septembre, les bandits ont tiré sur l'hélicoptère de l'Armée qui effectuait alors un vol de reconnaissance dans la région d'Ankazoabo Sud. L'engin ayant été touché, les éléments des forces de l'ordre ont dû se replier suite à un échange de tirs avec leurs agresseurs. (Midi Madagasikara p.2, L'Express de Madagascar p.9 ; Madagascar Laza p.14)

- *Midi Madagasikara rassure qu'aucun élément des forces de l'ordre n'a été sujet à des blessures. Aussi les missions de ratissage ont repris le lendemain même de l'attaque après réparation de l'oiseau de fer. On apprend par ailleurs que les chefs hiérarchiques au niveau de l'armée ont dû faire un rapport auprès des députés pour les informer de la situation qui prévaut sur le terrain où les dahalo « ne sont pas prêts de déposer les armes » (p.2) On apprend en outre dans L'Express de Madagascar que l'analyse balistique faite sur L'Alouette II a révélé l'utilisation d'armes de courte portée avec des munitions de fabrication artisanale. (p.9)*
- *Par ailleurs, les soupçons sur l'appui apporté par d'anciens militaires aux dahalo se renforcent par l'explication apportée par un haut responsable qui dénote une forte maîtrise des techniques de tirs par les attaquants, souligne Madagascar Matin (p.3)*

LA PLUS GRANDE SAISIE DE TORTUE JAMAIS EFFECTUEE A L'AEROPORT D'IVATO

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



La collaboration entre les agents de la douane, le service de l'écologie et des forêts, la plateforme Voahary Gasy et la police de l'air et des frontières a porté ses fruits. En effet, une cargaison de deux caisses contenant 771 tortues dont des espèces menacées, devant être expédiée en Asie du Sud-Est a été interceptée à l'embarcadère des marchandises envoyées en fret. (**L'Express de Madagascar p.9, Les Nouvelles p.4, La Gazette de la Grande Ile p.6, La Vérité p.5**)

- **Madagascar Laza** apporte une information toute autre qui se rapporte sur les bénéfices récoltés par les trafiquants qui peuvent toucher entre 1000 et 20 000 dollars par tortue selon l'espèce. Des sommes que le journal commente comme pouvant faire rêver plus d'un. Le journal met d'ailleurs en exergue qu'il s'agit là de la quatrième tentative du genre pour cette année et les trafiquants ne sont toujours pas derrière les barreaux. (**Madagascar Laza p.2**)
- Malgré l'ampleur de l'affaire, **Madagascar Matin** rétorque que le ministère de l'Environnement serait resté dans l'ignorance du fait de son absence du pays. D'ailleurs, la situation est commentée par le journal comme étant la preuve de l'incapacité et de l'inefficacité des mesures prises par cette institution dans le cadre de la protection des ressources naturelles du pays. (**p.4**)

LA JIRAMA : DES DIFFICULTES FINANCIERES QUI N'ARRANGENT EN RIEN LES CAS DE DELESTAGE

La récurrence du délestage devient insupportable aussi bien pour les particuliers que les entreprises, tous victimes des coupures intempestives d'électricité. Ce qui est inévitable du fait de la défaillance de quelques centrales thermiques empêchant la société de fournir une bonne qualité d'électricité. En outre l'incapacité de la compagnie à répondre au besoin d'électricité le soir nécessite une coupure pour l'écart explique le directeur commercial. (**Madagascar Laza p.4**) Plusieurs factures impayées seraient à l'origine d'un arriéré faramineux de la JIRAMA qui s'élève à 240 Milliards d'ariary. Outre quelques contentieux coûtant 22 milliards d'ariary à la société d'Etat, son directeur commercial accuse la note d'électricité de 140 milliards d'ariary que l'Etat n'a toujours pas réglé. Le directeur de la JIRAMA ajoute que la situation ne s'arrange pas à la suite des crises de 2009. (**Madagascar Laza p.2**)

Format de couverture

Midi Madagasikara consacre la première page de son cahier détachable pour exposer l'état du secteur tourisme à Madagascar à travers une interview de Mi Rakotondrahova, présidente de l'association des agences de voyage de Madagascar (AAVM). (**Midi Madagasikara p.9**)

La délégation de l'Union Européenne a tenu, à travers un communiqué paru dans la plupart des journaux, à mettre en garde le grand public face à des actes d'escroqueries fomentés par certaines personnes se faisant passer pour des membres du personnel de l'Union en vue de communiquer des marchés publics financés par l'Union Européenne et de soutirer aux potentiels bénéficiaires une quelconque somme. (**Les Nouvelles p.3, L'Express de Madagascar p.5, Madagascar Laza p.3**)

Style et déontologie

LA VRAIE DATE DES SENATORIALES ?

Les journaux ne semblent pas rapporter les mêmes dates en ce qui est de la tenue des sénatoriales. **Midi Madagasikara** et **L'Express de Madagascar** informent que ces élections se tiendront le 29 décembre et **Madagascar Matin** avance la date de 28 novembre dans son article en p.2 tandis que les autres

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



journaux tels **Les Nouvelles, Madagascar Laza** affirment qu'elles se tiendront le 28 décembre. Un manque de vérification qui peut induire en erreur les électeurs et qui transforme le propos du ministre de l'Intérieur ayant avancé une date précise : le 28 décembre 2015.

Le maire élu d'Andranomanelatra accusé par le journal **Madagascar Matin** d'avoir procédé à une passation prématurée dans sa parution du 28 septembre dernier a apporté une explication pour démentir l'affirmation. Le quotidien a fait paraître ce jour un article en guise de droit de réponse accordé au nouveau magistrat de la ville. (p.3)

L'Observateur emboîte le pas de **Madagascar Matin** en publiant un article du professeur James Ratsimba en guise de droit de réponse face aux propos infamants dont il a été la cible dans la parution de la veille. Rappelons que l'article du 28 Septembre intitulé : « La Tarondrologie est en marche : James Ratsimba devient un flagorneur de Ravalomanana » voit une réponse ferme de la part du politicien qui rétorque qu'il n'est la marionnette de personne. (p.7)

- Une bonne pratique car les deux journaux ont **respecté le droit de réponse qui est une particularité du droit de la presse** car c'est la loi qui prévoit que dans le cas où un lecteur est insatisfait d'un article celui-ci puisse demander au journal une rectification ou une réponse.

L'Observateur fait preuve d'une forte prise à partie en faveur de l'ancien homme fort de la transition à travers un article destiné à faire une comparaison des comportements politiques d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana. Le journal met alors en exergue un Andry Rajoelina ayant toujours fait montre de noblesse en n'ayant jamais interféré dans les affaires de l'Etat face au vieux loup (en parlant de Marc Ravalomanana) qui a continué à inciter la révolte auprès de ses militants du Magro et à se substituer parfois au chef de l'Etat devant les ambassadeurs depuis son retour de l'Afrique du Sud. (p.3)

- Si au début de l'article, le journaliste a voulu faire preuve d'objectivité en posant des questions qui donnent réflexion au lecteur, l'article se termine par **une prise de position et un soutien en faveur de l'ancien Président de la Transition**.

L'Observateur fait la publicité de l'Université GSI à travers un article faisant l'écho des deux jours consacrés au Salon des études supérieures tenus au Palais des sports et de la Culture à Mahamasina. Le journal déroge ainsi à la règle déontologique selon laquelle il ne devrait y avoir aucune confusion entre publicité et information. En effet, le journal fait l'éloge des produits proposés par l'Université à savoir les filières disponibles et le nombre de sites présents à Antananarivo. Le journal signale en outre que 6 000 brochures relatives à l'établissement ont été écoulées lors du salon. (**L'Observateur p.4**)

- Une confusion qui demande **une clarté pour le public destinataire entre la démarche publicitaire et la démarche journalistique**. Car le public a droit à une information indépendante.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



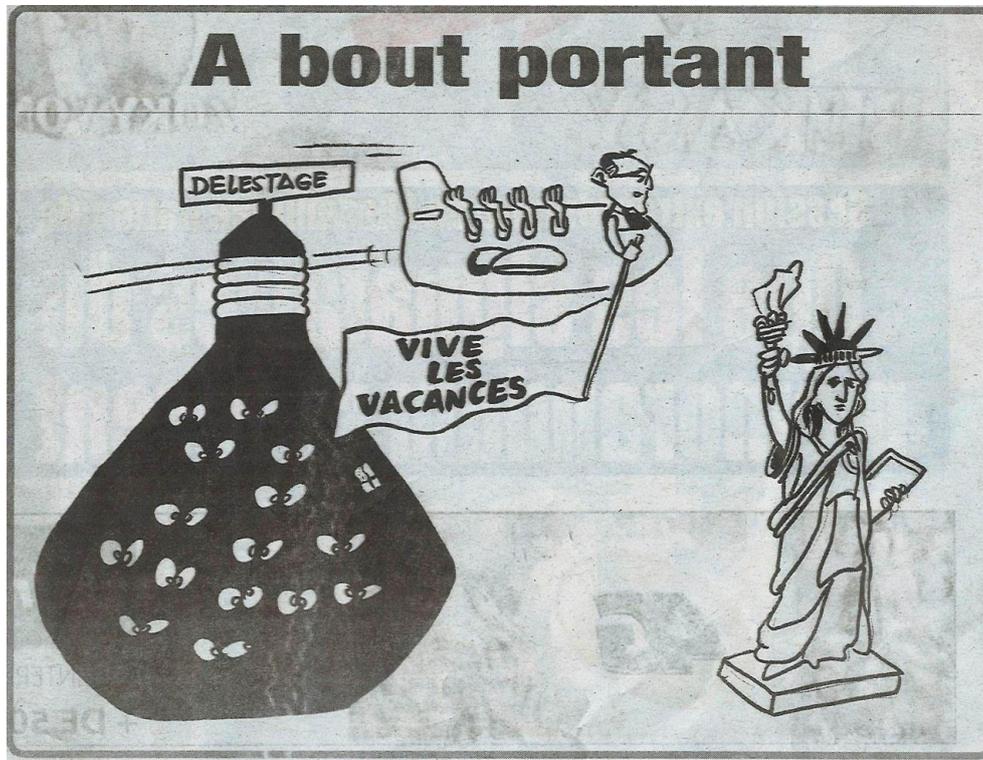


INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



La Vérité p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Honorine RAMISARIVelo: misa.ramisarivelo@eces.eu
Site web : www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

ECES
CENTRE EUROPEEN
D'APPUI ELECTORAL

OSSERVATORIO
di Pavia Media Research

Search for
Common Ground

Center for
Creative Leadership

Ce projet est financé par l'Union européenne